

## Ottawa promet \$1 milliard de plus pour la garde d'enfants

### Le gouvernement conservateur n'a encore signé aucun accord avec les provinces pour implanter sa stratégie nationale

MARIE TISON  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Le gouvernement conservateur a promis de verser \$1 milliard de plus à sa stratégie nationale de garde d'enfants. Il a cependant admis que cette somme ne créerait aucune place supplémentaire en garderie et qu'aucun accord n'a encore été signé avec les provinces pour implanter cette stratégie.

L'opposition a aussitôt qualifié l'annonce gouvernementale d'insulte à l'endroit des familles canadiennes.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Jake Epp a annoncé, hier, que le gouvernement entendait ajouter \$1 milliard à la stratégie nationale de garde d'enfants pour laquelle on a déjà annoncé un budget de \$5,4 milliards en décembre dernier.

Cette stratégie en plusieurs volets, étalée sur sept ans, devrait doubler le nom-

bre de places en garderie, faisant passer ce nombre de 200 000 à 400 000.

Au cours des derniers mois, le gouvernement fédéral a réalisé que pour atteindre cet objectif, il devait injecter plus d'argent dans sa stratégie, a reconnu M. Epp, hier.

Sur le montant supplémentaire de \$1 milliard annoncé hier, une somme de \$60 millions sera consacrée à un nouveau programme destiné aux enfants autochtones.

Le reste, soit \$940 millions, sera versé à un nouveau programme fédéral-provincial de partage des coûts. Ce programme, qui vise directement à doubler le nombre de places en garderie, disposera dorénavant d'environ \$4 milliards.

En vertu de ce programme, Ottawa acquittera la moitié des frais de fonctionnement des garderies, qu'elles soient à but lucratif ou à but non lucratif, 75 p. cent des dépenses d'immobilisation des garderies à but non lucratif, et défraiera des avantages additionnels pour aider

les provinces les moins avancées en matière de garde d'enfants.

**Accord**  
Le problème vient du fait que le gouvernement fédéral n'a encore signé aucun accord avec les provinces à cet effet. Les négociations vont bien, a affirmé M. Epp, mais la signature d'accords n'est pas pour «très bientôt».

Le ministre de la Santé nationale a affirmé que des fonctionnaires fédéraux et québécois allaient se rencontrer au début de la semaine prochaine pour tenter de régler certains détails. Le Québec n'a pas parlé de se retirer du programme national et d'obtenir une compensation financière, comme le prévoit l'Accord du lac Meech, a poursuivi le ministre.

M. Epp a affirmé que les provinces seront libres de conserver le programme actuel de partage des coûts en matière de garde d'enfant, qui fait partie du Régime d'assistance publique du Canada, ou de

se rallier progressivement au nouveau programme.

Le nouveau projet de loi sur la garde d'enfant, qui doit traduire en langage législatif les éléments de ce programme, n'est pas encore tout-à-fait prêt, a admis le ministre Epp. Il ne pourrait certainement pas être déposé dans les prochains jours.

Le ministre a soutenu que l'annonce d'un milliard de dollars supplémentaire ne constituait pas un «bonbon» à saveur électorale.

«Mon intention est de mettre en oeuvre un programme social», a-t-il affirmé.

#### Opposition

La critique libérale en matière de condition féminine, Mme Lucie Pépin, a violemment critiqué l'annonce gouvernementale d'hier. Elle a soutenu qu'il s'agissait d'un mirage, d'un écran de fumée.

Le ministre fait croire qu'il augmentera le nombre de place en garderie, alors

qu'il n'en sera rien, a-t-elle lancé.

Elle a ajouté que les 200 000 nouvelles places déjà annoncées en décembre dernier ne répondraient absolument pas à la demande. Plus d'un million de nouvelles places sont nécessaires, a-t-elle soutenu.

La critique néo-démocrate en matière de bien-être social Margaret Mitchell, a tenu à peu près le même discours. Elle a soutenu que le gouvernement utilisait mal les fonds qu'il affectait à la garde d'enfants. Elle a affirmé que le gouvernement devrait affecter directement toutes ces sommes à la création directe de places en garderie.

Les deux autres éléments de la stratégie fédérale en matière de garde d'enfants sont déjà en vigueur. Des mesures fiscales visant à venir en aide aux familles ayant de jeunes enfants ont été mises en oeuvre en janvier 1988, au coût de \$2,3 milliards, tandis qu'une caisse d'aide de \$100 millions pour des projets spéciaux en matière de garde d'enfants est en fonction depuis avril dernier.

## Le gouvernement reporte encore le débat sur l'avortement

MARIE TISON  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Le gouvernement conservateur a encore reporté le débat sur l'avortement.

Le leader adjoint du gouvernement en Chambre Doug Lewis a déclaré hier qu'il ne prendrait pas de décision sur la tenue de ce débat avant la fin de cette semaine. Il a cependant soutenu que le gouvernement tenait toujours à l'idée d'un vote libre sur l'avortement.

Le gouvernement fédéral a par ailleurs annoncé qu'il demanderait à la Cour suprême de reporter à une date ultérieure l'audience de la cause de Joseph Borowski, un ancien ministre manitobain qui veut faire reconnaître les droits du foetus.

Il faut laisser au Parlement le temps de tenir un vote libre et d'adopter un projet de loi sur l'avortement afin de placer la cause Borowski dans un contexte législatif, a expliqué le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn hier.

La Cour suprême a déclaré inconstitutionnelle la législation canadienne concernant l'avortement en janvier dernier. Depuis, l'avortement n'est régi par aucune loi criminelle.

Un débat de procédure sur une résolution sur l'avortement présentée par le gouvernement devait s'engager lundi dernier, mais à la dernière minute, le gouvernement a fait marche arrière et a retiré sa résolution. M. Lewis avait expliqué qu'il venait tout juste de se rendre compte que cette résolution présentait un problème de procédure.

Hier, il a déclaré qu'il était encore possible de contourner ce problème, mais qu'il devait encore consulter des membres du caucus conservateur avant de prendre quelque décision que ce soit. Le caucus ne devrait se réunir que mercredi prochain.

M. Lewis a soutenu qu'il n'était pas question de modifier la substance de la résolution. Cette résolution comporte trois options: l'une favorise le libre-choix en matière d'avortement, une deuxième favorise une interdiction presque complète de l'avortement, et une troisième se situe à peu près entre les deux.

Un député conservateur d'arrière-ban a cependant réclamé une quatrième option. L'option gouvernementale qui favorise les droits du foetus ne va pas assez loin, et n'interdit pas suffisamment l'avortement, a soutenu Bill Domm, de la circonscription de Peterborough. M. Domm s'était fait connaître par son opposition au système métrique et sa lutte pour le retour de la peine de mort.

Le gouvernement aurait voulu que les députés puissent voter librement sur les trois options lundi prochain. Hier, M. Lewis a indiqué qu'il espérait encore voir la Chambre se pencher sur cette question avant l'ajournement estival.

«Le gouvernement ira de l'avant le plus tôt possible», a-t-il déclaré, incapable cependant de donner quelque date que ce soit.

Plusieurs conservateurs ont soutenu qu'il fallait absolument trancher cette question avant le déclenchement d'élections générales. Le ministre des Transports Benoit Bouchard a dit craindre de voir l'avortement devenir une question centrale au cours de la campagne électorale. De leur côté, des députés conservateurs fortement opposés à l'avortement ont expliqué qu'ils aimeraient faire connaître publiquement leur position avant de se présenter devant les électeurs.

Le ministre Hnatyshyn a soutenu qu'il n'y avait aucun lien entre le report du débat sur l'avortement et la demande du gouvernement de reporter la cause Borowski. Il a expliqué que le gouvernement avait entrepris ses démarches auprès de la Cour suprême à la fin du mois de juin, avant de retirer sa résolution sur l'avortement. Le gouvernement a agi immédiatement après avoir pris connaissance des documents déposés en cour par Joseph Borowski, a affirmé le ministre.

En principe, la Cour suprême doit entendre cette cause le 3 octobre prochain, mais M. Hnatyshyn a affirmé qu'il fallait éviter de discuter de cette question alors qu'il existe un vide juridique.

Le juge en chef Brian Dickson considérera la demande du gouvernement mardi prochain.

## Zonage agricole: Parizeau presse Québec d'établir clairement les règles

JOHANNE LENNEVILLE  
de la Presse Canadienne

Le gouvernement doit déterminer clairement les règles qu'il entend mettre en application concernant la loi sur le zonage agricole pour rassurer les agriculteurs, a déclaré hier au cours d'une entrevue avec la Presse Canadienne le chef du Parti québécois (PQ), M. Jacques Parizeau.

M. Parizeau réagissait à la nouvelle divulguée par La Presse en fin de semaine indiquant que le Conseil des ministres avait adopté récemment une série de décrets retirant la vocation agricole à certaines terres dans 19 des 92 Municipalités régionales de comté (MRC) de la province.

Le gouvernement a maintenant le pouvoir, 10 ans après l'adoption de la Loi sur le zonage agricole, de changer les règles de la législation, a indiqué M. Parizeau. Le problème c'est que l'État a décidé de les modifier sans en parler, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui les agriculteurs vivent dans un climat d'incertitude.

Selon M. Parizeau, le gouvernement hésite à abolir carrément la Loi sur le zonage agricole, une législation qui a suscité un consensus général dans le milieu agricole entre autres. Il a donc décidé de modifier les règles du jeu de façon à parvenir tout de même à «détruire le zonage agricole», soutient le chef du PQ. «Le gouvernement veut la destruction du zonage agricole en maintenant la loi et en changeant l'application des règles».

Le gouvernement de Robert Bourassa a cédé aux pressions exercées par ceux qui ont toujours dénoncé la loi: les spéculateurs, souligne-t-il. Ceux-ci avaient acheté des terres riches



Jacques Parizeau

pour l'agriculture et envisageaient d'en tirer profit. Ils se sont retrouvés, après la signature de la loi sur le zonage agricole, avec un terrain qui ne valait plus autant qu'ils le désiraient, note M. Parizeau.

En agissant comme il le fait, il est permis de constater que «le gouvernement du Québec considère l'agriculture comme du folklore et non pas comme une industrie importante pour l'économie québécoise», fait remarquer le chef de l'opposition.

D'après lui, les règles établies lors de l'adoption de la loi devraient demeurer en place, «mais si le gouvernement veut les changer qu'il les mette sur la table et ne laisse pas les agriculteurs dans l'incertitude.»

L'État libéral a jusqu'à maintenant dézonné quelque 24 000 hectares de terre vouée à l'agriculture. En vertu de ces changements, de nombreux agriculteurs qui ont investi de grosses sommes d'argent dans leur entreprise verront leur compte de taxe monter en flèche, ce qui les poussera à vendre.

Par ailleurs, le chef péquiste a

tenu à rétablir les faits quant à l'optimisme suscité par la baisse du taux de chômage dans la province. Les journaux annonçaient en fin de semaine que le taux de chômage désaisonnalisé avait chuté au Québec de 9,6 en mai à 8,9 p. cent en juin, selon les chiffres fournis par Statistique Canada.

Mais, souligne M. Parizeau, on n'a pas du tout parlé du fait que la province avait perdu 6 000 emplois durant la même période et que la population active, c'est-à-dire celle qui se cherche du travail, avait régressé de façon importante (0,9 p. cent).

«Je ne suis pas certain qu'on doive se «péter» les bretelles», affirme-t-il, car le nombre de personnes qui se sont découragées de se chercher un emploi a augmenté considérablement, explique-t-il.

Il est donc urgent selon lui que le gouvernement adopte des mesures d'urgence pour ramener cette main-d'oeuvre potentielle sur le marché du travail, d'autant que l'économie roule bien actuellement. Ces mesures répondraient également à l'inquiétude des gens d'affaires qui se plaignent de plus en plus de manquer de main-d'oeuvre compétente.

M. Parizeau propose donc que le gouvernement rembourse en totalité les frais de garde des femmes chefs de familles mono-parentales bénéficiaires de l'aide sociale; que tous ceux qui désirent suivre des cours dans des écoles publiques ou privées de formation professionnelle puissent également se faire rembourser tous leurs frais; et que les entreprises soient aussi remboursées intégralement pour les frais encourus pour la formation de la main-d'oeuvre.



Le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, a présenté hier, à la presse, les détails de la nouvelle carte électorale du pays.

## Le prochain Parlement fédéral comptera 13 députés de plus

MAURICE JANNARD

Depuis minuit ce matin, le Canada est dotée d'une nouvelle carte électorale. Tout scrutin déclenché à partir de ce jour aura lieu selon de nouvelles dispositions.

Le changement le plus important affecte le nombre de sièges au Parlement fédéral, qui passe de 282 à 295 députés. Cette augmentation du nombre de députés est due à l'accroissement de la population dans certaines régions du pays entre les années 1971 et 1981.

Avec une population presque inchangée, le Québec perd le même nombre de circonscriptions, soit 75. L'Ontario et la Colombie-Britannique gagnent quatre comtés chacune et l'Alberta, qui a compte le plus de nouveaux habitants, aura droit à cinq sièges de plus.

Le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, et une partie de son équipe ont rencontré hier les médias de Montréal pour leur faire part des nouvelles mesures.

Même si le Québec conserve sa représentation intacte, toutes les circonscriptions électorales subissent des modifications qui changeront les délimitations géographiques des comtés. L'île de Montréal perd un comté, celui de Saint-Jacques, au profit de la Rive-Sud qui dispose d'un comté nouveau, celui de Saint-Hubert. Cette modification tient compte du fait que la population a diminué au centre-ville de Montréal et qu'elle a augmenté dans les banlieues.

Cela signifie que le libéral Jacques Guibault (comté de Saint-Jacques) devra se trouver une autre circonscription pour se faire élire.

Dans la région métropolitaine, le comté de Gamelin perd son appellation. Ceux de Lau-

rier et de Sainte-Marie sont fusionnés alors que celui de Saint-Léonard-Anjou devient Anjou-Rivière-des-Prairies.

Dans les autres parties de la province, le Bas-du-fleuve et la Gaspésie conservent un nombre identique de circonscriptions (cinq) même si la population y a baissé sensiblement. La ville de Baie-Comeau se retrouve maintenant dans le comté de Charlevoix, ce qui signifie que Brian Mulroney devra quitter Manicouagan et se présenter dans Charlevoix.

#### \$118 millions

Les dirigeants d'Élections Canada ont fourni une panoplie de statistiques sur le coût des concours électoraux. Pour le scrutin de 1988, les contribuables canadiens paieront \$112 millions afin d'exercer leur devoir démocratique, à comparer à \$96 millions en 1984. Le nombre d'électeurs devrait s'élever à plus de 17 millions, si tous ceux qui sont en droit de voter le font. Le Québec aura 4,6 millions de votants potentiels.

Pour organiser l'appel aux urnes, 206 000 personnes travailleront le jour du scrutin, dans l'ensemble du pays; dans la province, on dénomblera 57 000 travailleurs d'élections, dont 18 000 seulement à Montréal.

Tout candidat a droit de dépenser \$0,30 par électeur, ce qui signifie qu'un parti politique qui présente des candidats dans les 295 comtés pourra dépenser \$7,8 millions.

Une partie de ces frais est remboursée car chaque candidat qui reçoit au moins 15 p. cent des votes a droit à une remise partielle de dépenses.

M. Hamel a souligné que son équipe pourra être prête au complet vers la fin du mois d'août. Il ne souhaite donc pas de scrutin avant cette date....



Marcel Masse LASERPHOTO PC

## Masse annonce un centre géoscientifique à Québec

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Après 110 ans d'absence, la Commission géologique du Canada revient au Québec par l'ouverture prochaine d'un centre géoscientifique à Québec, un lieu de convergence et d'excellence en recherche géoscientifique.

Se défendant bien de se livrer à une manœuvre pré-électorale, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, Marcel Masse, a expliqué hier, lors de l'annonce de la nouvelle, que le gouvernement canadien continue plutôt à corriger une injustice en favorisant davantage l'accès des scientifiques francophones aux travaux de recherche et de sciences.

En créant une nouvelle division de la Commission de géologie au Québec, le gouvernement procurera du travail à deux équipes de 25 personnes chacune dans trois ans.

En excellente forme, le ministre Masse, en réponse à une question d'un journaliste, a fustigé les dinosaures de son parti, ces députés unilingues anglophones qui craignent une domination du français au Canada.

Dernièrement, ces dinosaures s'en étaient pris à M. Masse qui, selon eux, accordait trop d'importance aux francophones au sein de son ministère.

En vertu de l'entente de collaboration entre la nouvelle division de la Commission de géologie du Canada et l'INRS, le centre géoscientifique disposera d'ici cinq d'un budget de \$24,2 millions dont \$13,35 millions accordés par la Commission canadienne de géologie.

Le centre géoscientifique sera localisé au complexe scientifique de Sainte-Foy et son personnel sera choisi sur place. On ne forcera pas des employés de la Commission géologique à déménager d'Ottawa à Sainte-Foy mais si certains d'entre eux manifestaient le désir de venir travailler dans la région de Québec, ils pourront poser leur candidature, a-t-on assuré.

Le centre se consacrera à la modélisation des bassins sédimentaires et aux minéralisations associées et, à long terme, à l'élaboration de synthèses géologiques régionales de l'Est du Canada et tout particulièrement du Québec.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président et éditeur

Claude Masson  
éditeur adjoint

Marcel Desjardins directeur de l'information  
Jean-Guy Dubuc editorialiste en chef

## Éditorial

### Un Gallup décisif

Le premier ministre Brian Mulroney a tout... ou presque pour déclencher des élections générales au pays dès les prochaines semaines sinon les prochains jours:

1) Le dernier sondage Gallup, publié ce matin, fait état d'une remontée spectaculaire des conservateurs au pays et particulièrement au Québec;

2) La nouvelle carte électorale fédérale, en vigueur depuis minuit, est nettement favorable au parti conservateur.

Les résultats du sondage Gallup arrivent à point. Le chef conservateur voulait obtenir 35 p. cent d'appui de l'électorat avant d'aller aux urnes. C'est fait.

Les libéraux de John Turner devançant maintenant d'à peine deux points les conservateurs, avec 37 p. cent des intentions de vote des Canadiens. Brian Mulroney, sûr de lui et misant sur la faiblesse de son adversaire libéral auprès des électeurs, est convaincu de l'emporter sur le terrain. Il n'a pas tout à fait tort.

Au Québec, la popularité des conservateurs dépasse les 40 p. cent pour atteindre 42 p. cent des intentions de vote contre 37 p. cent pour les libéraux et 20 p. cent pour les néo-démocrates. C'est une des premières fois que le PC dépasse le PLC dans les sondages.

La victoire de Lucien Bouchard dans Lac-Saint-Jean a fait son effet. Le puissant allié de Brian Mulroney a créé un impact plus favorable que prévu auprès de l'électorat québécois dans son ensemble.

Le seul point d'ombre dans le sondage Gallup — et il est de taille — est la baisse de popularité des conservateurs en Ontario. L'appui au PC a diminué de quatre points pour se chiffrer à 25 p. cent tandis que le Parti libéral augmente de quatre points pour atteindre 47 p. cent. de popularité.

Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, qui aurait des ambitions de se présenter à la direction du Parti libéral fédéral advenant un échec de John Turner au prochain scrutin, fera certainement tout en son pouvoir pour empêcher l'élection d'un trop grand nombre de candidats conservateurs dans sa province.

Par ailleurs, la nouvelle carte électorale est reconnue comme étant favorable aux conservateurs. Si les nouvelles délimitations électorales avaient été utilisées pour le scrutin du 4 septembre 1984, les conservateurs auraient obtenu au moins 5 à 10 sièges de plus au pays.

Si Brian Mulroney est maintenant soulagé par les résultats du dernier sondage national et qu'il peut aussi compter raisonnablement sur la nouvelle carte électorale, il doit maintenant se trouver au moins un thème majeur pour en appeler au peuple.

Le libre-échange? Il n'a pas encore réussi à faire adopter le projet de loi par le Parlement et les Américains souhaiteraient bien qu'il obtienne ce vote favorable avant le scrutin au cas où...

Le lac Meech? Les partis d'opposition sont d'accord et il ne reste que deux provinces récalcitrantes.

Pas de thème majeur? Ne faire campagne que sur le bilan du premier mandat de son gouvernement est fort risqué.

La meilleure défensive, c'est encore l'offensive.

Claude MASSON

### Gare à l'euphorie!

Il y a certes lieu de se réjouir que ce soit le grand amour entre les gens d'affaires et l'économie québécoise et que les décideurs ne voient aucunement poindre de récession à l'horizon. Cependant, à la lecture des manchettes d'hier, il importe de prendre garde aux mirages: rien n'est plus dangereux que l'euphorie.

Pas moins de 94 p. cent des membres du Conseil du patronat du Québec qualifient la situation de bonne ou d'excellente. Du jamais vu! Mais ce haut taux de satisfaction ne signifie pas que tout soit parfait dans le meilleur des mondes.

Tout d'abord, le taux de chômage est encore trop élevé. Le CPQ l'a lui-même souligné il y a quelques jours, en réclamant, conjointement avec la Fédération des travailleurs du Québec, le début immédiat de la phase 2 des travaux de la Baie James.

Il est important que le gouvernement québécois annonce au plus tôt des programmes massifs de création d'emplois. Sur-tout au moment où Québec désire réformer l'assistance sociale en mettant l'accent sur la réinsertion des bénéficiaires au marché du travail.

Une analyse attentive des résultats du sondage et des derniers documents publics du CPQ démontre, par ailleurs, que seulement 26 p. cent des employeurs se disent satisfaits de la «qualité» des diplômés que leur offrent les écoles secondaires du Québec. Cette qualité, par rapport aux attentes de l'entreprise, n'augmente qu'à 44 p. cent en ce qui regarde les diplômés de l'enseignement collégial et à 58 p. cent en ce qui concerne les diplômés universitaires.

Pour le patronat, il est évident que l'on s'achemine vers des problèmes si l'enseignement que l'on donne aux jeunes Québécois n'est pas mieux adapté aux exigences du monde du travail.

La qualité du personnel figure d'ailleurs, présentement, au quatrième point des facteurs susceptibles d'influencer négativement l'activité économique actuelle au Québec. Il y a un an à peine, cette question ne venait qu'au dixième rang des préoccupations patronales.

Par ailleurs, la productivité ne constitue plus la préoccupation majeure; elle passe au deuxième rang, après les taux d'intérêt trop élevés. De tels taux, allégué-t-on, empêchent d'emprunter et nuisent donc aux investissements et au renouvellement de matériel.

Par ailleurs, si 91 p. cent des employeurs ne prévoient aucun changement en ce qui concerne le climat des relations de travail pour les six prochains mois, le nombre de ceux qui craignent une détérioration a grimpé de 50 p. cent, passant de 6 à 9 p. cent, ce qui est quand même inquiétant.

Bref, s'il y a lieu de se réjouir que la morosité soit disparue du langage des gens d'affaires, il serait imprudent d'ignorer complètement les craintes de certains économistes qui prévoient une récession à plus ou moins long terme. Après tout, personne n'avait prévu le krach boursier d'octobre dernier.

Si le monde des affaires repose beaucoup sur la confiance, celle-ci ne doit pas être aveugle. Il importe qu'en tout temps, les gouvernements et le monde des affaires soient à l'écoute de ce qui va mal. De façon à pouvoir, rapidement, apporter en tout temps les correctifs qui s'imposent.

Pierre VENNAT



(Droits réservés)

## TRIBUNE LIBRE

### Un festival de riches

■ La onzième saison du Festival d'été de Lanaudière sera sûrement un succès aussi retentissant que l'an dernier (100000 billets vendus en 1987), mais qui donc aura les moyens financiers d'assister à ces concerts? Voilà la grande question lorsqu'on examine attentivement la programmation de 1988. En tout, plus de 70 spectacles, près de 3000 artistes de 15 pays, c'est impressionnant, mais le prix des billets l'est tout autant. L'échelle de prix se situe entre 12,50\$ et 150,00\$ (Soirée Gala Petro-Canada). Cet été, nous aurons droit à seulement deux importants spectacles gratuits, l'un à Joliette (hier), l'autre à Terrebonne (12 août). Quelques petits concerts gratuits seront également présentés à St-Paul et à St-Charles Borromée. (...)

La grande distinction à faire entre le Festival d'été de Lanaudière et d'autres importants festivals du Québec, tels le Festival d'été de Québec, le Festival de Jazz de Montréal et de nombreux autres, cela se résume à l'accessibilité pour les spectateurs. Tous ces festivals ont un volet populaire qui fait grandement défaut à notre «cher» festival. Comment les organisateurs s'y prennent-ils pour offrir autant de spectacles gratuits? Les commanditaires sont-ils plus soucieux de l'ensemble de la population plutôt que d'une certaine élite?

En attendant que le Festival d'été de Lanaudière pense aux citoyens ordinaires, surveillez les guides vacances des quotidiens et les revues spécialisées; vous serez à même de constater la multitude de spectacles et événements gratuits offerts à l'intérieur des autres grandes manifestations estivales... Sur cette note, bon été, bonnes vacances! Pour ma part, j'ai eu la chance récemment de voir et d'entendre Michel Rivard pendant le Festival franco-ontarien à Ottawa. Et cela pour le prix d'un chandouille.

Alain BEAUDRY  
de l'ACEF de Lanaudière

■ On pouvait lire récemment dans un journal régional la manchette suivante: «Tout le gratin à l'ouverture du Festival de Lanaudière.»

Et c'est bien là la triste réalité: le plus grand festival de Lanaudière, qui fait se pâmer les spécialistes et les simples mélomanes, est devenu une manifestation pour les riches et les bien nantis! Qu'il vous suffise de regarder les prix des manifestations (...)

De plus, contrairement aux années passées, il n'existe plus qu'une seule manifestation gratuite pour le «peuple» alors qu'on en trouvait trois les années précédentes. (Phénomène assez intéressant: il y a de plus en plus de gros commanditaires: ce qui devrait, en principe, diminuer le coût des billets.) Si le but du festival est, comme

on nous l'a dit il y a onze ans, d'initier les «gens» à la belle musique, il aurait fallu ajouter «les gens riches».

C'est dommage de mentir ainsi à la population qui n'a pas toujours les moyens de manger des petits fours et de faire du cidre de pommes après les concerts en compagnie des artistes. (...)

Je fais un vœu: que les riches transmettent aux jeunes le goût de la musique car, devant les spectateurs vieillissants, on peut prévoir que le Festival de Lanaudière (qui échappe déjà à la population locale) n'aura plus beaucoup d'assistants si on ne prépare pas la relève en rendant les concerts plus accessibles.

Stéphane BOISJOLI  
professeur de musique  
Montréal

### Danger au Forum

■ Le 18 juin dernier, John «Cougar» Mellencamp offrait un spectacle au Forum de Montréal.

Après l'entracte, un certain nombre de spectateurs et spectatrices se retrouvèrent en un endroit où la scène se voyait dans son entier et où la sonorisation permettait une meilleure audition. (...) En arrière de nous, un garde-fou d'un mètre est installé; l'espace entre celui-ci et le plafond est occupé par un lourd rideau noir comme ceux qui couvrent souvent les murs de salles de cinéma ou de spectacles.

Ce samedi soir-là, une personne a probablement été victime de ce piège d'apparences trompeuses. Après avoir constaté, un peu amusées comme au cinéma, que la seule personne qui à ce moment-là était assise sur le garde-fou avait basculé à l'arrière de celui-ci, les personnes allant à son aide constatèrent que leur aide s'avérait inutile: la victime reposait inerte sur le ciment, une soixantaine de pieds plus bas, après avoir probablement frappé tour à tour les rampes les plus rapprochées des deux escaliers mobiles qui s'y trouvaient.

Surpris de ne rien apprendre dans les journaux au cours des jours qui suivirent, je me suis souvenu d'une affaire semblable il y a quelques années. N'ayant pas le loisir d'en faire les recherches, les détails et les circonstances s'y rapportant m'échappent. Cependant, je ne peux m'empêcher de poser publiquement quelques questions. Qu'arrive-t-il de cette personne? Combien y a-t-il eu de victimes de ce trompe-l'oeil au cours des dernières années? Combien faut-il qu'il y en ait pour que les autorités du Forum de Montréal procèdent aux aménagements nécessaires pour protéger leurs clients de cette trappe? (...)

Yves CÔTE  
Montréal

### L'avenir est aux bilingues

Réflexion suite à la lettre de M. Jean-Paul Tessier (La Presse, 28 juin) affirmant qu'on n'a pas à être bilingue ou anglophone pour travailler, s'enrichir et vivre au Québec.

■ Comme l'ont signalé récemment Messieurs André Pratte et Jean-Guy Dubuc dans La Presse, les enfants du primaire au Québec ne disposent en moyenne que de 95 minutes par semaine, à partir de la 4<sup>e</sup> année, pour apprendre l'anglais. Par ailleurs, qu'en est-il de l'enseignement du français langue seconde?

Les élèves anglophones du Québec reçoivent 150 minutes par semaine de français langue seconde, et ce, à partir de la première année. Dans toutes les autres provinces, les élèves peuvent vivre des projets d'immersion, c'est-à-dire apprendre différentes matières dans la langue seconde. À Vancouver, des parents dorment sur la pelouse de l'école pour assurer d'arriver à temps pour inscrire leurs enfants dans des classes d'immersion.

Il ne faut pas réfléchir longtemps pour comprendre la raison de cet engouement pour le français. Certes, il y a le prestige culturel, mais pour la plupart des anglophones, l'explication se résume par ces mots: «get a better job». Et si c'est au Québec qu'on demande un travailleur bilingue... le Québécois est alors éclipse. Cela ne représente-t-il pas, à longue échéance, un réel danger pour notre identité?

Qu'on le veuille ou non, nos Québécois doivent non seulement bien maîtriser leur langue française, ils doivent aussi posséder la langue anglaise. Cette affirmation peut paraître choquante à certains, mais cela ne nous choquera-t-il pas davantage lorsque, dans dix ou vingt ans, nos emplois au Québec seront pris par des travailleurs anglophones bilingues, alors que nos propres enfants unilingues resteront sur le carreau?

Louissette POULIOT  
pour le CEAP (Comité des  
enseignant(e)s de l'anglais  
langue seconde, au primaire)

### Le trafic d'examens

■ Ce n'est pas la première fois que des fuites d'examen se produisent au Québec. Celles découvertes par des journalistes dans des écoles secondaires privées et publiques de la région immédiate de Québec mettent en relief certains aspects de la notation des élèves. Notre système d'enseignement traditionnel a été tout à fait démolé par les idéologues sociaux-démocrates des années

60 sous le gouvernement Lesage. Ceci a été d'autant plus facile que la mise en place du nouveau système signifiait de justes contrats de construction de coûteux édifices pour toute une tranche d'entrepreneurs avides qui en avaient été privés durant le règne prolongé de l'Union nationale et qui, sous la nouvelle égide libérale, pouvait s'en donner à coeur à joie. (...) Certains disent qu'on ne fabrique plus maintenant que des demi-instruits incultes.

Pour essayer de discriminer quand même parmi les bons et mauvais élèves (académiquement parlant), les universités ont utilisé une cote actuariale appelée la cote «Z». L'ennui c'est que ladite cote favorise surtout les étudiants qui ont des qualités mnémotechniques exceptionnelles et laisse de côté d'autres qualités tout aussi importantes, sinon plus: le raisonnement, le jugement, la constance studieuse, l'assiduité scolaire.

Ce qui serait logique de faire, et qui c'est déjà fait au Québec, c'est que les élèves passent un examen mensuel préparé par l'instituteur du cours primaire ou secondaire, selon des normes précises, et que ces examens comptent pour 40 p. cent dans les résultats de fin d'année. L'examen de fin d'année comptant alors pour 60 p. cent. Ceci inciterait les écoliers à travailler quotidiennement et à moins se reposer sur l'unique bourrage de crâne de fin d'année pour réussir leur année scolaire. Il serait aussi plus facile de déceler la possibilité de trafic d'examen, les comparaisons pouvant se faire et des enquêtes pouvant être entreprises promptement et avec succès.

Louis-Lucien GAUVIN  
Québec

### «Fidèles» de Mgr Lefebvre?

■ Le titre de votre reportage du lundi 4 juillet à l'église Saint-Joseph, rue Dante, à Montréal, prête à confusion. Nous ne sommes pas des «fidèles de Monseigneur Lefebvre», mais tout simplement des catholiques attachés à la vérité qu'il défend. Quant à l'excommunication, est-elle valide? est-elle valable? Se prononcer à ce sujet sans les connaissances voulues, est-ce sérieux?

La légende sous la photo de droite semble viser les six personnes qu'on y voit. Êtes-vous certain qu'elles ont reçu une invitation de Jean-Paul II? En somme, l'ensemble de votre texte pourrait être remis en question. Par exemple, le dernier paragraphe. Entre la conclusion d'un sermon et la communion, il y a la majeure partie de la messe: credo, offertoire, consécration, petite élévation, Pater... Vous n'avez pas l'air de le savoir.

Béatrice CLEMENT  
Montréal

RÉPLIQUE

# Le problème des « batteurs de femmes »

Inscrit à l'École de service social de l'Université de Montréal, M. Dankwort prépare un doctorat sur la violence conjugale. Animateur et auteur, il fait aussi de la recherche dans le domaine de l'intervention auprès des hommes violents et a contribué à la mise sur pied, dans un CLSC, du premier programme destiné aux batteurs de femmes. Il travaille de plus comme conseiller auprès de cette clientèle et est membre du Comité sur la violence familiale du Conseil caradien de développement social.

JÜRGEN DANKWORT

M. Jacques Charbonneau, auteur de la lettre ouverte adressée à Madame Lucie Pépin et publiée dans *La Presse* du 21 juin sous le titre « Le batteur de femmes n'est pas un malade », n'apporte pas grand-chose au débat actuel sur l'utilité d'offrir une thérapie aux hommes qui maltraitent leur femme.

Même s'il est vrai que la majorité des batteurs de femmes ne sont pas atteints de troubles pathologiques au sens médical, cela ne veut pas dire qu'une thérapie quelconque ne puisse être bénéfique.

Le type d'intervention le plus courant auprès des agresseurs consiste en des séances de « counseling » de groupes. On a parfois recours à des thérapies individuelles chez des psychothérapeutes, mais ce type d'intervention suscite de plus en plus de critiques de la part des praticiens oeuvrant dans ce domaine. Ce qui est embêtant, c'est que M. Charbonneau ne définit pas ce qu'il entend par « thérapie » et « counseling ». Qu'est-ce qui différencie l'un de l'autre? Qu'est-ce qui fait que l'un soit à ne pas proscrire et l'autre à...?

Il existe maintenant plus d'une centaine de ces programmes d'inspiration américaine au Canada. Ces programmes qui s'adressent aux hommes violents constituent l'outil le plus récent dont on se soit doté pour venir en aide au million de Canadiennes qui chaque année sont victimes de leur conjoint. Il ne faut donc pas espérer une panacée.

On peut par ailleurs se demander pourquoi les organismes qui visent à venir en aide aux victimes de violence familiale ne sont pas mieux subventionnés. Près de la moitié des femmes qui cherchent un refuge de façon urgente sont refusées parce que les maisons d'hébergement sont déjà bondées.

Cependant, pour atteindre le coeur du problème, c'est surtout les facteurs qui amènent la dépendance sociale et économique des femmes qu'il faut dénoncer, car ils sont la cause de leur subordination aux hommes et entraînent les abus de pouvoir de ces derniers.

### La priorité aux victimes

Il faut par ailleurs reconnaître que ce fut le mouvement pour la défense de femmes battues qui a brisé la loi du silence qui a longtemps prévalu. Les responsables des programmes pour les hommes doivent donc rechercher une étroite collaboration avec les instigateurs des ressources pour les victimes, les femmes ayant une longueur d'avance dans ce domaine.

Aussi un programme destiné aux hommes violents ne devrait-il être mis sur pied dans une communauté qu'une fois qu'une ressource pour les femmes a été instaurée. De plus, un organisme qui s'adresse aux agresseurs devrait s'assurer que ses demandes de subventions ne viennent pas concurrencer celles des organismes pour les victimes.

Quant à l'apport du secteur public, il serait sans doute plus approprié qu'il provienne du ministère de la Justice ou du Solliciteur général que du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, la distinction serait clairement établie entre agresseur et agressé.

Des études récentes menées au Canada et aux États-Unis suggèrent qu'un effort concerté des ressources judiciaires et sociales contribue plus à réduire le taux de récidive chez les hommes violents que les initiatives prises par l'une ou l'autre de ces ressources séparément. Les études moins récentes que cite M. Charbonneau sont censées indiquer que le « counseling » n'a pas le même pouvoir de dissuasion qu'une éventuelle incarcération. Cependant, ces études ont été critiquées à juste titre par des chercheurs renommés à cause de leur méthodologie et de leur validité douteuses.

L'étude de Sherman at Berk à Minneapolis, par exemple, ne fait pas la distinction entre « de bons conseils » qu'un policier peut donner pendant quinze minutes lorsqu'il est appelé sur les lieux d'une scène de ménage et les séances de « counseling » qui s'échelonnent sur une période minimale de quinze semaines. Etant donné que nous commençons à peine à intervenir auprès des hommes violents, il n'est pas étonnant que les variables et les méthodes d'évaluation aient besoin d'être précisées, et que nous ne puissions encore démontrer la valeur des traitements.

Qui empêchera un homme de harceler, de menacer ou même de tuer sa partenaire le jour de sa libération de prison si on le laisse à lui-même? L'amende de \$300 que l'on demande pour une première fois de fait simple est-elle proportionnelle à la gravité du crime que les groupes de femmes dénoncent avec tant d'acharnement? Et que propose M. Charbonneau pour contrer la violence psychologique, économique, émotive ou sexuelle, plus subtile et moins visible, vers laquelle se tournent certains hommes et qui est hors de portée du système judiciaire?

Si les hommes trouvent encore le moyen d'avoir la haute main sur leur partenaire, le défi des programmes est alors de prévoir ce genre de comportement ainsi que des moyens pour le contrecarrer. La solution n'est sûrement pas d'oublier carrément l'idée des traitements!

### L'efficacité du « counseling »

M. Charbonneau a tort de prétendre que le « counseling » ne peut aboutir à grand-chose parce que les hommes n'y ont recours que lorsqu'ils y sont forcés suite à des poursuites judiciaires.

Il affirme que les « conseillers de bonne foi » savent au fond que les accusés n'ont pas la motivation nécessaire pour changer. Ce n'est pourtant pas ce qui ressort d'une étude portant sur les programmes destinés aux hommes violents menée dans tout le Québec par l'Université de Montréal à la demande du gouvernement.

Selon cette étude, rares sont les participants « volontaires » à ces programmes. La majorité des participants n'assistent aux rencontres que lorsque leur partenaire menace de le quitter ou l'a déjà fait. A ce que je sache, aucun des 17 programmes offerts au Québec n'exclut les sanctions judiciaires contre les agresseurs. La plupart des conseillers savent que leurs programmes peuvent devenir un instrument aux mains des avocats qui pourraient s'en servir pour tenter d'alléger les sanctions imposées aux batteurs de femmes. Aussi prennent-ils des mesures pour éviter de telles manipulations.

Le taux élevé de décrochages chez les participants à ces programmes ne signifie pas que ceux-ci sont inefficaces. En voulant exaucer le souhait de M. Charbonneau de ne plus voir de décrochages, nous risquerions de manquer notre objectif premier. En effet, pour ne pas voir partir les participants nous risquerions d'adopter une attitude trop indulgente envers ces derniers et d'en venir à

nous préoccuper plus de leur quiétude que de leur faire prendre pleinement conscience de leur responsabilité face à leur comportement abusif et contrôlant.

Cependant, les programmes prévus pour les hommes violents peuvent amener les femmes à nourrir de faux espoirs quant au changement de comportement de leur mari et risquent ainsi de retarder la libération de celles-ci des mains de leur agresseur.

Ces programmes peuvent par contre encourager les femmes à chercher de l'aide. Souvent, elles hésitent à alerter la police ou même à chercher refuge ailleurs par peur de représailles, à cause de la culpabilité et de la honte qu'elles éprouvent ou de l'état de dépendance économique ou sociale auquel elles sont réduites.

Il est beaucoup moins difficile pour une femme de demander s'il existe un programme qui pourrait aider son mari que d'envoyer le père de ses enfants en prison.

À quoi peut s'attendre une femme qui vit toujours avec l'homme qu'elle a dénoncé? Quelle protection a-t-elle contre une éventuelle vengeance psychologique ou émotive? Ces questions montrent bien toute la complexité du problème auquel aucune solution simpliste ne saurait remédier.

Même si les programmes destinés aux hommes ne constituent pas une solution en soi, leur existence et les débats entourant la question contribuent au moins à sensibiliser le public à l'ampleur et à la gravité du problème. Le Canada est le premier pays à avoir adopté une politique nationale qui encourage la police à arrêter les batteurs de femmes. M. Herbert Marx a beaucoup fait progresser le Québec en ce domaine. Non seulement a-t-il entrepris des campagnes de sensibilisation, mais il a aussi entièrement révisé la politique gouvernementale vis-à-vis la violence conjugale. On ne sert par ailleurs pas la cause en interprétant de travers la position de Santé et Bien-être social Canada. On y approuve les deux types de programmes: ceux destinés aux hommes comme ceux destinés aux femmes, et je suis d'accord.

Nous n'en sommes plus à nous interroger sur le bien-fondé des programmes d'aide. Il faut désormais chercher à en améliorer la formule et prévoir de meilleures ressources complémentaires. Par-dessus tout, il faut trouver les moyens qui permettront aux conseillers d'atteindre leur objectif premier: favoriser la sécurité et la liberté des femmes et des enfants.

DOCUMENT

# La déontologie et la discipline à la police

Le texte qui suit est extrait des notes qui ont servi au directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Roland Bourget, dans son témoignage devant le comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles.

ROLAND BOURGET

— 1 —

■ (...) Le Service de police est un corps professionnel au service du public comme le sont les médecins, les infirmiers, les pompiers et autres. La plupart des professions sont régies par un code d'éthique, qui leur est propre, supporté légalement. Les autres corps de métiers sont régis simplement dans le domaine des relations de travail et par la relation normale employeur/employé.

Pourquoi les policiers doivent-ils être traités différemment? Sont-ils plus importants, plus sujets à des écarts de conduite? Je répondrais non. Cependant, on aime parler de la police. La police intervient dans des circonstances délicates. Lorsqu'un professionnel n'est pas en mesure de faire son travail légalement, on fait appel à la police (huissiers, Urgence-Santé, etc.). (...)

Puisque le système est décrié et perçu négativement, on en arrive facilement à la conclusion qu'il y a un problème. A la Communauté, je perçois le problème comme suit:

- a) Le Comité d'examen des plaintes est composé majoritairement de policiers et, conséquemment, il est perçu que ses décisions sont favorables aux policiers et défavorables aux plaignants.
- b) Le Comité de discipline est composé uniquement de policiers, siège à huis clos et ne rend pas publiques ses décisions.
- c) Ce système traite de la même façon les plaintes du public et les plaintes de régie interne.
- d) La police est enquêtée par la police.

Tout le monde accepte le fait que ce système ne répond pas adéquatement à la situation actuelle à cause de la perception qui en est faite. On croit que justice est rendue mais on ne le constate pas.

Si on doit changer le système, on doit éviter d'empirer la situation. Par exemple, il pourrait y avoir apparence de justice et que justice ne soit pas rendue. Si certains plaignants pouvaient être satisfaits, qu'en sera-t-il des policiers? Le système actuel leur a été imposé par la Communauté urbaine de Montréal et l'Assemblée nationale. On ne peut certes le leur reprocher.

À mon avis, c'est au niveau de la perception que l'on doit s'attarder et rendre le système plus ouvert sans tomber dans la démagogie.

Il faut se rappeler:

- que des plaintes sont portées contre des policiers qui accomplissent leur travail selon les normes et les lois existantes;
- que les policiers oeuvrent souvent dans des situations délicates, que la loi leur permet d'utiliser la force nécessaire. On n'a jamais de plaintes d'abus de force lorsque la personne ne résiste pas. Même chose pour l'abus verbal;
- que certaines personnes lancent publiquement, impunément et fausement des insinuations et accusations que les médias s'empressent de rapporter à plusieurs reprises;
- que la Communauté urbaine de Montréal est occasionnellement condamnée à payer des dommages à des personnes suite à des erreurs commises par des policiers. Or, une erreur n'est pas nécessairement disciplinaire;
- que la Communauté fait, depuis quelque temps, l'objet de nombreuses poursuites au civil. Il s'agit d'une tendance déjà perçue aux États-Unis. Il ne faut pas nécessairement anticiper des décisions défavorables à la Communauté urbaine de Montréal. C'est une mode. Des policiers se font souvent accueillir par une menace de poursuite;
- que le système de discipline actuel est perçu négativement parce que des élus municipaux l'ont décrié, aidés en cela par des groupes de pression et des médias. A deux reprises, la Commission de sécurité publique a tenu des audiences publiques auxquelles j'ai assisté;
- que, dans notre système démocratique, les policiers ont des droits tout aussi importants que ceux des autres citoyens. Dans notre pays, pour condamner une personne, il faut des preuves. Dans le système judiciaire, cette preuve doit être « hors de tout doute raisonnable ». Dans le système administratif, l'on retrouve le principe de « la balance des probabilités ».

Or, dans l'un ou l'autre des systèmes, on voit souvent des coupables innocents, rarement des innocents condamnés. Le même principe doit nécessairement s'appliquer aux agents de la paix chargés de faire respecter la loi. Comme tout citoyen, ils doivent être à l'abri d'un système inquisitoire.

Que doit viser un système de déontologie? Augmenter le nombre de plaintes? Augmenter le nombre de policiers condamnés? Je réponds dans la négative.

J'ai indiqué au début que le Service de police est un corps professionnel chargé de la paix et du bon ordre. Sir Robert Peel, reconnu comme étant le fondateur de la police moderne, disait: « La police est le public et le public est la police. » Un corps professionnel chargé d'intervenir auprès des citoyens doit nécessairement inspirer la confiance et le respect.

Un code de déontologie est l'instrument à la disposition des autorités pour veiller à conserver un haut degré de probité dans la fonction. Ce n'est pas la réponse à tous les maux de la société.

Au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, la philosophie est à l'effet qu'on doit prévenir la conduite répréhensible de certains policiers, que le système disciplinaire est un outil seulement parmi tant d'autres pour atteindre le but ultime: la confiance et le respect de l'ensemble des citoyens. Je dis bien l'ensemble des citoyens parce qu'un nombre important de citoyens se conduisent d'une façon marginale. De là, évidemment, la nécessité de la police dans la société.

(À suivre demain)

TRIBUNE LIBRE

## Des citoyens protestent contre l'érection d'une nouvelle tour

Monsieur Jean Doré, maire de Montréal

■ C'est avec étonnement d'abord, puis indignation, que l'Association du village Shaughnessy a appris qu'après même que la ville consulte sur le plan d'aménagement du centre-ville, elle adopte en catimini des projets qui non seulement vont à l'encontre du plan proposé mais dérogent même aux règlements actuels.

Nous parlons ici du Complexe multifonctionnel du Fort, à l'angle sud-ouest des rues Sainte-Catherine et du Fort. Ainsi, dans une zone adjacente à l'un des rares secteurs résidentiels du centre-ville, dans un quartier à valeur patrimoniale importante, à deux pas du futur Centre canadien d'architecture, on s'apprête à construire une autre de ces tours, de dix-huit étages celle-là, qui ont défiguré le coeur de Montréal et en ont fait fuir les résidents permanents.

Et pour cela, on s'appuie sur un raisonnement pour le moins boiteux: par exemple sur le fait qu'il existe déjà deux bâtiments de hauteur comparable dans le voisinage. Est-ce à dire que l'on ne peut apprendre de ses erreurs, que parce que les administrations précédentes ont tout permis, il ne faut plus rien interdire?

On mise aussi beaucoup sur le fait que le Complexe pourrait, très hypothétiquement, loger le poste de police 25. Or, le poste 25 n'occuperait que 4 p. cent de la superficie, soit moins d'un étage. N'y en a-t-il pas 17 de trop? Il est aussi un peu étrange que vos fonctionnaires ne se soient même pas interrogés sur la pertinence de la cohabitation d'un hôtel, d'un poste de police et d'une école.

Ceux-ci osent en plus mettre à titre d'avantage l'aménagement d'un espace vert qui occupera moins de 3 p. cent de la superficie du terrain vacant actuel, ce qui ne saurait être un minimum acceptable pour une administration qui se targue de vouloir reverdir son centre-ville.

Ils disent aussi que le projet « respecte l'échelle de la rue en implantant les étages supplémentaires en recul par rapport au basiliaire ». Par ce recul, on implantera dix-huit étages dans un quartier où l'échelle n'est plus de six étages comme sur Sainte-Catherine mais de trois seulement. Drôle de respect! (...)

Lucie AUDET  
Présidente  
Montréal

Le MANUFACTURIER de la PRESTIGIEUSE LIGNE de VÊTEMENTS POUR ENFANTS

# BONVILLE

Brazil

vous annonce sa grande vente de

## FIN D'INVENTAIRE

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ

Plus de 500,000\$ d'inventaire à liquider

De 60 à 90% de rabais - Vêtements d'hiver et d'été

**BONVILLE** OUVERT De 9 h à 22 h du LUNDI AU SAMEDI inclusivement

ADRESSE DE L'ENTREPÔT:

3819, boul. St-Jean, D.D.O. (sortie St-Jean, Nord de la Transcanadienne)

PRÈS DU CENTRE D'ACHAT FAIRVIEW

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Réuxter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe » - Enregistrement numéro 1400 - Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	285-7272
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 15h.		lundi au vendredi de 8h à 17h.	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détails	285-7506
COMPTABILITE	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Guides annonces	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
annonces classées	285-6900	Carières et professions, nominations	285-7320

# Premier pas vers un règlement pacifique en Afrique australe

Agence France-Press  
NEW YORK

Mais il a précisé que « des obstacles importants » demeureraient, parmi lesquels le calendrier de retrait des forces cubaines d'Angola. « Il ne faut ni sous-estimer ni sur-estimer les résultats obtenus à New York, et il est en notant que les travaux s'étaient déroulés dans une atmosphère très constructive.

M. Crocker a déclaré qu'il y avait une communauté croissante de vues entre les États-Unis et l'URSS sur les éléments d'un règlement global du conflit dans cette région, ajoutant que c'était là un « facteur important » pour les négociations.

Il a confirmé que l'URSS était restée en contact permanent avec les négociateurs durant les pourparlers, par l'intermédiaire de son ambassade à Washington.

Interrogé sur le document de base ayant fait l'objet d'un accord, M. Crocker l'a défini comme « un ensemble de principes » tenant sur deux pages, destinés à servir « de contour » pour élaborer les éléments d'un « accord vérifiable », qui ne devra se faire au détriment d'aucune des parties, a-t-il dit. Il a précisé que les côtés étaient tombés d'accord pour procéder pas à pas.

Au cours d'une conférence de presse, M. Crocker, secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines, a déclaré que les parties avaient convenu que le règlement du conflit en Afrique australe passerait par le retrait des troupes cubaines d'Angola (45 000 hommes) et l'indépendance de la Namibie dont l'Afrique du Sud continue à administrer illégalement le territoire, en dépit des résolutions de l'ONU.

# Bush à l'ONU pour l'affaire de l'Aïrbus

d'après AFP, Reuter et UPI  
WASHINGTON

Le président Ronald Reagan a déclaré au vice-président George Bush de représenter les États-Unis lors des travaux du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'affaire de l'Aïrbus iranien abattu le 3 juillet dernier par la marine américaine.

Ancien délégué des États-Unis aux Nations Unies, Bush devrait répondre au nom de son pays à la réclamation du ministre iranien des Affaires étrangères. La réunion du Conseil, à la demande de l'Iran, devait primitivement avoir lieu mardi mais elle a été reportée à aujourd'hui.

Cette décision « reflète l'importance des problèmes en question » lors de cette réunion convoquée à la demande de Téhéran, a déclaré M. Martin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche. Pour la présidence, la « tragédie » de l'Aïrbus abattu dans la région du Golfe constitue un rappel de la nécessité urgente de mettre fin à la guerre Iran-Irak et au respect de la résolution 598 du Conseil de Sécurité réclamant un cessez-le-feu.

M. Fitzwater a insisté sur l'expérience de M. Bush à l'ONU, où il a été représentant des États-Unis. Il a démenti que des considérations politiques, liées à la campagne de M. Bush pour l'élection présidentielle, aient joué un rôle dans la décision de M. Reagan d'envoyer le vice-président à l'ONU.

Un nouvel affrontement  
Par ailleurs, l'Irak a maintenu sa pression militaire sur l'Iran, alors qu'un nouvel affrontement est attendu à ou lieu du Golfe, neuf jours après la destruction par la marine américaine de l'Aïrbus iranien. Selon Washington, des hélicoptères américains qui se portaient au secours d'un pétrolier panaméen, l'Universal Monarch, attaqué par des vedettes iraniennes, ont essuyé mardi soir des tirs de ces vedettes. Les hélicoptères, qui n'ont pas subi de dégâts, ont riposté aux tirs.

L'Iran, qui annonce d'ordinaires renouveau les affrontements irano-américains dans le Golfe, n'avait pas encore confirmé, hier soir, ses affirmations américaines. La tragédie de l'Aïrbus iranien abattu par la marine américaine le 3 juillet dernier, ne semble en tout cas pas avoir modifié le comportement ni de l'Iran, ni des États-Unis dans le Golfe.

D'autre part, fait inhabituel, le premier ministre iranien, Mir-Hossein Mousavi, a admis une défaite militaire de son pays, mais en indiquant que les reculs des forces iraniennes sur deux fronts pourraient, à terme, mener à la victoire sur l'Irak.

En effet, pour la première fois depuis 1986, une ville iranienne, Dehloran, est tombée aux mains des forces irakiennes. L'Irak a affirmé, hier soir, que l'occupation de Dehloran, à quatre kilomètres de la frontière irakienne, avait suivi immédiatement la libération, mardi, de la région de Zoubaidat qu'occupait l'Iran depuis plusieurs années.

# Une organisation palestinienne inconnue revendique l'attentat contre le City of Poros

d'après AFP, Reuter et UPI  
ATHÈNES

Une organisation palestinienne inconnue jusqu'à l'Organisation des Martyrs de la Révolution Populaire — a revendiqué, hier, deux « opérations » menées en Grèce: l'attaque contre le bateau de croisière grec City of Poros, qui a fait neuf morts et 80 blessés, et l'explosion d'une voiture piégée.

Dans un premier communiqué, cette organisation inconnue affirme que « le commando du chef martyr Abou Jihad » — dirigeant de l'OLP assassiné le 16 avril à Tunis par un commando israélien — a mené une « attaque-éclair » contre des dizaines de sionistes et des soldats américains et britanniques, qui étaient à bord du bateau grec City of Poros.

Dans un autre communiqué, elle affirme que le commando d'Abou Hassan Kassem — responsable de l'OLP tué en février à Limassol en compagnie de deux de ses camarades dans l'explosion d'une voiture piégée — « a mené une opération-suicide devant le siège du Club maritime, un des nids des espions du Mossad israélien et des services de renseignements américains ». Rappels que l'explosion, lundi, peu de temps avant l'attaque contre le City of Poros, dans une voiture garée sur le quai du port d'Attache de ce bateau, avait déchaîné les deux occupants du véhicule.

A Athènes, le ministre du Tourisme, M. Nikos Skoulas, a déclaré que le gouvernement grec ne restera pas « les bras croisés » devant le phénomène du terrorisme international et ne permettra pas que divers groupes réglerent leurs différends en Grèce.

« Nous avons la volonté et les moyens d'assurer que notre pays reste un lieu de vacances paisibles pour les étrangers et les Grecs », a affirmé M. Skoulas, sans toutefois donner de précisions sur ces « moyens ».

C'est la première fois que la Grèce, souvent accusée par Washington de « laxisme » dans sa politique face au terrorisme, fait part ainsi d'une volonté ferme à l'égard de ce problème, relevant les observateurs à Athènes.

Depuis lundi, les forces de l'ordre grecques se livrent à une chasse à l'homme pour retrouver les auteurs de cette tuerie, un commando composé de deux hommes et de deux femmes, selon la police.

Parmi les 80 personnes blessées dans l'attaque, 18 étaient toujours hospitalisées hier à Athènes. La plupart des cadavres sont méconnaissables, selon les autorités. Seuls les corps d'un Grec, le capitaine en second du bateau, et d'un Danaos ont pu être identifiés.

La police avait publié, mardi, quatre photos représentant trois hommes et une femme suspects d'être impliqués dans l'attaque. Des photos de deux hommes ont été retrouvées sur les lieux de l'explosion de la voiture dans le port.

Pour sa part, l'ambassade d'Iran à Athènes a condamné dans un communiqué l'attentat « inconcevable » commis contre des personnes innocentes tout en niant une quelconque implication dans cette affaire. L'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) a également nié toute implication.

Les spécialistes des services de renseignement américains affirment reconnaître la main du négatif palestinien Abou Nidal dans cet attentat, bien que très peu d'éléments aient été jusqu'ici recueillis par la police grecque.

# L'IRA revendique l'attentat contre une caserne britannique en RFA

d'après Reuter et AFP  
DUISBOURG

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, hier, à Dublin, l'attentat à la bombe contre la caserne Glamorgan de Duisbourg-Wanheim (ouest de la RFA), la deuxième attaque sanglante de l'organisation républicaine contre l'armée britannique du Rhin (BAOR) en moins de trois mois.

La bombe, qui a explosé hier matin, a légèrement blessé neuf soldats du 35<sup>e</sup> Escadron du Royal Corps of Transport, touchés par des éclats de verre, et a partiellement détruit le mur d'un dortoir, y creusant un trou de trois mètres sur

cinq. Les auteurs de l'attentat ont pu pénétrer à l'intérieur de la caserne dans l'enceinte grillagée, a indiqué la police allemande.

Des responsables du service criminel spécialisé du BKA (Bureau Criminel Fédéral) ont été dépêchés sur les lieux pour commencer l'enquête. Un véhicule de police qui se rendait sur le lieu de l'explosion a essuyé des tirs d'une voiture probablement immatriculée aux Pays-Bas. Les forces de l'ordre recherchent une BMW. L'IRA a publié un communiqué de revendication par le canal habituel du Bureau républicain irlandais à Dublin, portant la signature « P. O'Neill » qui authentifie ses actions.

# Gorbatchev demande aux ouvriers polonais « de ne pas paniquer »

d'après AFP et Reuter  
VARSOVIE

Mikhaïl Gorbatchev a lancé hier un hommage appuyé au général Jaruzelski et exhorté les dirigeants et les travailleurs de Pologne « de ne pas paniquer » devant les échecs et les difficultés que pouvait rencontrer la mise en application de la perestroïka (restructuration).

Dans un discours improvisé devant près de 5 000 travailleurs des chantiers navals de Szczecin qui l'ont applaudi poliment, le numéro un soviétique a posé un signe d'égalité entre la perestroïka en Union soviétique et le renouveau socialiste en Pologne, cher au général Wojciech Jaruzelski.

« Nous avons entrepris une tâche immense. Comme je l'ai déjà dit, qui endure gagne. On ne devrait pas s'incliner, se laisser intimider ou paniquer face aux difficultés », a-t-il insisté dans l'enceinte des chantiers Adolf Warski, sur la Bałtyk. L'entreprise avait été, en 1980, l'un des trois foyers de grèves qui avaient conduit à la naissance de Solidarité.

Pour le Polonais moyen, le renouveau socialiste est synonyme de hausses de prix vertigineuses ayant entraîné une notable dégradation de ses conditions de vie.

« Les négociations qui sont en cours partent de la zéro car la Grèce ne négocie pas le prolongement de l'accord en vigueur mais un nouvel accord », a ajouté M. Anastopoulos.

Les États-Unis, qui disposent de quatre bases principales — deux près d'Athènes et deux en Crète — et de vingt installations auxiliaires à travers le pays ont stationnés plus de 5 000 militaires à la fin de l'année pour fermer leurs installations, si aucun nouvel accord n'est conclu entre temps.

La notification grecque intervient alors que doit s'ouvrir fin juillet la huitième séance de négociations gréco-américaines pour l'avenir des bases. Les sept prochaines séances, qui se sont tenues au rythme d'environ une par

# Athènes notifie Washington de la fin de l'accord sur les bases américaines

d'après AFP et Reuter  
ATHÈNES

« Les négociations qui sont en cours partent de la zéro car la Grèce ne négocie pas le prolongement de l'accord en vigueur mais un nouvel accord », a ajouté M. Anastopoulos.

Les États-Unis, qui disposent de quatre bases principales — deux près d'Athènes et deux en Crète — et de vingt installations auxiliaires à travers le pays ont stationnés plus de 5 000 militaires à la fin de l'année pour fermer leurs installations, si aucun nouvel accord n'est conclu entre temps.

La notification grecque intervient alors que doit s'ouvrir fin juillet la huitième séance de négociations gréco-américaines pour l'avenir des bases. Les sept prochaines séances, qui se sont tenues au rythme d'environ une par

mois, se sont déroulées sans que les deux parties aboutissent à une identité de vue.

Pour Washington, le renouvellement de cet accord est une question purement technique. Athènes en revanche désire que l'accord prenne en compte les « intérêts supérieurs » de la sécurité du pays, notamment en mer Égée face à la Turquie.

Le premier ministre Andreas Papandreu exige ainsi que les pourparlers évoquent la question de l'occupation du nord de Chypre par la Turquie, ainsi que le litige qui oppose Athènes et la Turquie sur les eaux territoriales respectives des deux pays en mer Égée.

Les Américains estiment qu'un tel langage politique, même allusif, n'a pas sa place dans un accord militaire. Il sera de plus en

M. Gorbatchev a encore souligné que, « sans le soutien actif de la classe ouvrière, aucune réforme n'est possible tant en Pologne qu'en URSS ».

C'est la première fois depuis son arrivée sur le territoire, notent les observateurs, que le dirigeant soviétique fait allusion à la nécessité de s'assurer le concours de « toutes » les forces du monde du travail pour engager, avec des chances de succès, un programme national de restructuration des grands rouages du fonctionnement de la société.

Toutefois, dans ses propos, M. Gorbatchev n'a jamais fait référence, même implicitement, aux problèmes spécifiques

auxquels est confronté le pouvoir en Pologne, qui refuse toute forme de dialogue avec le syndicat interdit Solidarité de Lech Walesa.

Au contraire, depuis le début de sa visite dans le pays, M. Gorbatchev n'a cessé d'apporter un soutien remarqué au chef de l'État polonais, le général Wojciech Jaruzelski. Cette attitude a d'ores et déjà suscité « déception et amertume » dans les rangs de l'opposition polonaise.

Plus tard, dans une interview accordée à la télévision polonaise, il a appelé Jaruzelski — l'homme qui instaura la loi martiale et l'interdiction de Solidarité en 1981 — « mon très grand ami », ajoutant que les Polonais avaient de la chance de l'avoir pour dirigeant.

Si les deux pays parviennent à un accord pour le maintien des bases, le premier ministre grec s'est engagé à le soumettre au préalable à un référendum populaire.

Le porte-parole grec a indiqué hier soir que si les deux parties aboutissent à un accord, celui-ci sera soumis à l'approbation populaire avant même d'être paraphé. « Le peuple décidera », a-t-il dit.

L'hostilité à la présence américaine en Grèce reste vive dans une partie de l'opinion, notamment chez les communistes qui manifestent régulièrement aux abords des bases.

# Dangereuse impasse en Transcaucasie

L'Azerbaïdjan rejette la sécession du Nagorny-Karabakh

d'après Reuter et AFP  
MOSCOU

L'acte de sécession du Nagorny-Karabakh et le rejet immédiat de cette décision par l'Azerbaïdjan, qui administre la région autonome depuis 1923, suscitent une vive tension dans la Caucase soviétique en proie à l'agitation nationale et au feu civil.

La décision du conseil de gouvernement du Nagorny-Karabakh de se rattacher à l'Arménie, annoncée mardi, a été aussitôt déclarée « nulle et anticonstitutionnelle » par le président du Soviet suprême (parlement) de l'Azerbaïdjan.

En Arménie, le chef du PC local Suren Arunyan et d'autres responsables du parti se sont réunis mardi soir pour mettre au point une résolution demandant au Kremlin de rattacher le Nagorny-Karabakh à l'Arménie, a annoncé un porte-parole de l'organe du PC arménien.

Ce projet de résolution sera remis par une délégation arménienne au président du Soviet suprême d'URSS, qui tiendra lundi une réunion consacrée à la crise caucasienne, a précisé le porte-parole.

L'armée patrouillait hier dans les rues de Stepanakert, chef lieu du Nagorny-Karabakh, at-on appris de source autorisée. Le calme régnait dans la ville, paralysée par la grève depuis près de deux mois, at-on ajouté.

À Erevan, capitale de l'Arménie, près de 100 000 manifestants se sont rassemblés hier soir à l'annonce de la sécession de la région autonome.

De source arménienne à Paris, on faisait état d'une grève

suivie à 100 p. cent à Erevan, tandis que la presse soviétique rapportait hier que la police est intervenue pour empêcher plusieurs milliers de grévistes de marcher sur les quelques usines encore en activité, malgré le mot d'ordre de grève générale lancé le 4 juillet.

Selon la presse, une vingtaine de jeunes Arméniens ont remis leur carte de grévistes communistes (komsomol) pour protester contre l'intervention des forces de sécurité la semaine dernière à l'aéroport d'Erevan. Les heurts entre forces de l'ordre et grévistes avaient fait un mort, un jeune homme de 22 ans, et 36 blessés sérieux. Une enquête a été ouverte.

La police quadrillait également hier Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, en prévision de troubles à l'annonce de la sécession du Karabakh, at-on indiqué de source autorisée sur place. La presse locale ne s'est pas encore fait l'écho des derniers événements. Le chef spirituel des musulmans de Transcaucasie, cheikh Allah-choukour Pachazade, a lancé hier un appel à la réconciliation.

Le Nagorny-Karabakh, peuplé à 75 p. cent d'Arméniens, est en ébullition depuis que le conseil de gouvernement a demandé au Kremlin, en février, son rattachement à l'Arménie. En cinq mois, le conflit nationaliste a fait au moins 36 morts, dont 32 dans les émeutes anti-arméniennes de Soumgaït (Azerbaïdjan) le 28 février.

La tension actuelle trouve ses racines dans le conflit séculaire opposant les Arméniens du Karabakh, de confession chrétienne, aux Azeris musulmans.

# Morts en Cisjordanie et au Sud-Liban

d'après AFP et Reuter  
JERUSALEM

Deux jeunes Palestiniens ont succombé hier aux blessures qu'ils avaient subies en début de semaine à Naplouse (Cisjordanie). Des violents manifestations ont éclaté peu après et deux Palestiniens ont été blessés par des balles tirées par des soldats israéliens.

D'autre part, l'armée a déclaré qu'elle avait ouvert une enquête pour vérifier les informations parues dans les journaux Haaretz et Al Hamis mair, selon lesquelles des soldats de Gaza battent les jeunes Arabes sans motif, leur brisant les mains, avant de les projeter contre des caecus.

À Jérusalem, le groupe Yesh Gvul (Il y a une limite), qui s'oppose au service militaire dans les territoires occupés, a exhorté le procureur général, Yossef Harish, à annuler la décision d'enquêter sur les activités de l'organisation, accusée d'incitation à l'insubordination.

Six cents membres du groupe ont déclaré qu'ils refusaient de participer à la lutte contre les territoires occupés » et 29 d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison après un procès sommaire en cour martiale.

« Yesh Gvul n'encourage pas ses membres à désobéir », a ajouté le porte-parole du mouvement, faisant valoir que ces actes individuels ne reflètent pas les opinions politiques en refusant de faire son service militaire dans les territoires occupés.

# Hongrie : un virage radical s'impose

Reuter  
BUDAPEST

L'économiste Miklos Nemeth a dessiné hier un tableau sinistre de l'économie de la Hongrie et exhorté ses collègues à mettre en oeuvre dans tous les domaines des réformes radicales, dans le premier discours au comité central du PC hongrois jamais diffusé à la radio.

« A plusieurs égards, notre économie est dans une situation critique, a-t-il déclaré. Nos ressources sont épuisées, une centralisation abusive sévit dans de nombreux secteurs de l'économie, l'appareil de production est dépassé et nous ne parvenons pas à nous insérer dans les principaux courants du marché mondial ».

M. Nemeth a ajouté que le paiement des intérêts annuels de la dette hongroise — la plus élevée par tête, en Europe de l'Est — absorberait 60 à 70 p. cent des devises fortes provenant de l'exportation et n'était remboursable que par l'ouverture de nouveaux crédits. Le gouffre technologique avec l'ouest s'est en outre aggravé.

« Un virage radical est nécessaire pour l'ouverture de l'économie et de la société », a-t-il estimé.



**3 DERNIERS JOURS!**

Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears.

**RABAIS 1/3** Tous les pincesaux pour peinture. Sélection complète format 30, 50, 75 et 100 mm. Hélix-voisil. Peinture Super-prim.

**RABAIS 1/3** Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears.

**RABAIS 50%** Notre meilleur aspirateur d'atelier. Capacité 60 litres. Contrôle électronique. Un litre additionnel. Ord. 296,98\$. Ch. 147,99\$.

**RABAIS 10%** Cafetière P'Hit Filtrée de Procter Silex. Versuse intégrée. Sears ord. 44,99\$. Ch. 39,99\$.

**RABAIS 40%** Meuble audio-vidéo assorti. No 31051. Ord. 699,99\$. Ch. 419,99\$.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et appliques à câblage permanent. Éclairage.

**RABAIS 30%** Élément mural "Océan" de 3 pièces au fini chêne doré. En bois robuste. No 31803. Sears ord. 1309,99\$. Ch. 916,97\$.

**RABAIS 30%** Tous les modèles fin de série de platonniers et

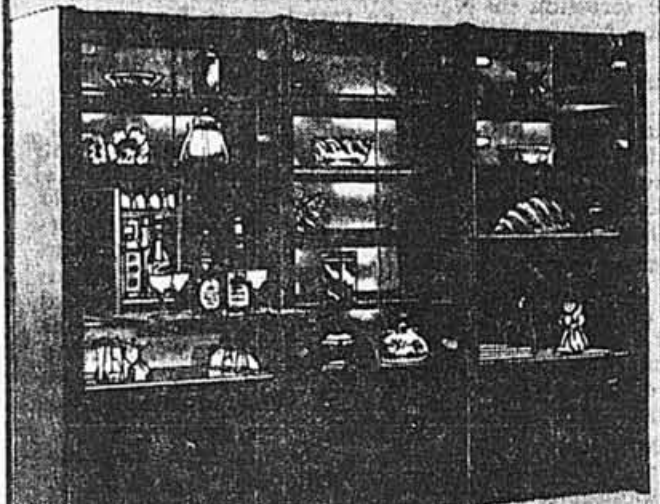


**L'ASPECT GRANIT!**



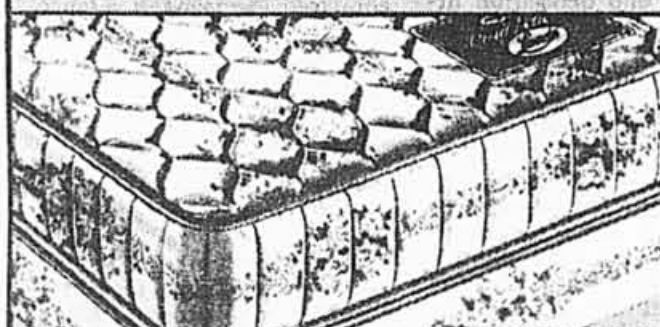
Belle dinette de style contemporain à piétement double. Fini simili granit. 4 sièges à haut dossier avec siège recouvert d'un tissu mode résistant.

**\$769**



**ÉLÉMENT MURAL LAQUÉ NOIR, 3 PIÈCES**  
Chaque élément fait 30" x 16" x 80" de haut. Éclairage intérieur.

**\$1458**



**Sealy**  
LITÈRIE LUXUEUSE PIQUÉE FAITE PAR LES FABRICANTS DE SEALY POSTUREPEDIC

	LES DEUX SEULEMENT	
MATELAS ET SOMMIER-CAISSE 39"	<b>\$229</b>	
MATELAS ET SOMMIER-CAISSE 54"	<b>\$299</b>	
MATELAS ET SOMMIER-CAISSE 60"	<b>\$369</b>	



**PAS D'ACOMPTÉ • PAS D'INTÉRÊT • PAS DE PAIEMENT AVANT LE 2 JANVIER 1989**



**MOBILIER CONTEMPORAIN**

Conception magnifique et confort exceptionnel sont de mise pour ce splendide mobilier. Recouvrement mode dans les tons taupe, pêche et gris.

**N'OUBLIEZ PAS**  
À l'achat de tout meuble capitonné, renseignez-vous sur notre programme de protection de tissu.

**Sklar-Peppler** CANAPÉ **\$749<sup>00</sup>** CAUSEUSE **\$649<sup>00</sup>**



**PRIX FANTASTIQUE CHAMBRE À COUCHER ULTRAMODERNE**

Pièces fonctionnelles faciles à agencer et s'intégrant parfaitement à chambres de toutes dimensions. Style ultramoderne d'inspiration européenne.

TÊTE DE LIT 60" avec panneau tête poivre et plate-forme	<b>\$399<sup>00</sup></b>	CHIFFONNIER 3 TIROIRS 30"	<b>\$229<sup>00</sup></b>
ÉLÉMENT D'ANGLE CHAQUE	<b>\$149<sup>00</sup></b>	MIROIR VERTICAL	<b>\$69<sup>00</sup></b>
MEUBLE D'ANGLE	<b>\$149<sup>00</sup></b>	CHIFFONNIER 3 TIROIRS 15"	<b>\$149<sup>00</sup></b>



**La-Z-Boy**  
INCLINABLE  
**\$499**  
SUPER AUBAINE

**Vous avez le choix de faire livrer ou d'économiser davantage en emportant.**

**LAVAL** Centre 2000, boul. Saint-Martin ouest, Laval  
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides  
Tél.: Montréal, 396-7741  
Tél.: Laval, 688-3851

**GREENFIELD PARK RIVE-SUD**  
Centre d'achats Greenfield Park  
399, boul. Taschereau, Tél.: 466-9400

MEUBLES/TAPIS: achat minimum 500\$.

ELECTROMENAGERS: achat minimum 750\$. Après approbation de crédit.

**Alliance Québec: Séguin attend le rapport d'Ottawa**

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Revenu Québec attend un rapport complet venant du gouvernement fédéral avant de se prononcer dans le dossier d'Alliance Québec.

Le rapport pourrait être prêt à la fin août ou au début septembre, a indiqué hier le ministre du Revenu Yves Séguin, interrogé à son entrée au conseil des ministres.

Le rapport déterminera si l'Institut culturel d'Alliance Québec, qui récolte des fonds pour Alliance Québec, mérite le titre d'organisme de charité.

Les autorités se demandent si l'Institut ne fait pas de la politique, ce que lui interdit le titre d'organisme de charité.

Hier, M. Séguin a indiqué que c'était au gouvernement fédéral de trancher sur la légalité des agissements de l'Institut puisqu'il est le maître d'oeuvre depuis 1981 du dossier des organismes de charité.

Ajoutant qu'il était en étroite collaboration avec son homologue fédéral Elmer MacKay dans ce dossier, M. Séguin a précisé qu'il agirait dès que le rapport du fédéral sera complété et rendu public.

**La Commission des relations de travail: pas de président avant la fin août**

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Le président et les cinq vice-présidents de la nouvelle Commission des relations de travail ne seront pas nommés avant la fin août, a indiqué hier le ministre du Travail, M. Yves Séguin.

Le ministre — qui n'a ce dossier entre les mains que depuis le dernier remaniement ministériel — veut ainsi prendre le temps de consulter les chefs syndicaux et patronaux, a-t-il fait savoir à son entrée au conseil des ministres.

Récemment, lorsque le ministre du Travail était dirigé par M. Paradis, une rumeur voulait que l'ex-ministre péquiste Raynald Fréchette soit le président de cette commission.

Peu après, le gouvernement a mandaté la firme Price Waterhouse pour «chasser des têtes» susceptibles de diriger la commission.

Hier, M. Séguin a expliqué qu'il voulait voir poindre un consensus parmi les différents leaders, avant d'annoncer la nomination du président et des cinq vice-présidents. Il s'est récemment entretenu avec Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat, et doit rencontrer sous peu les leaders syndicaux Louis Laberge et Gérald Larose.

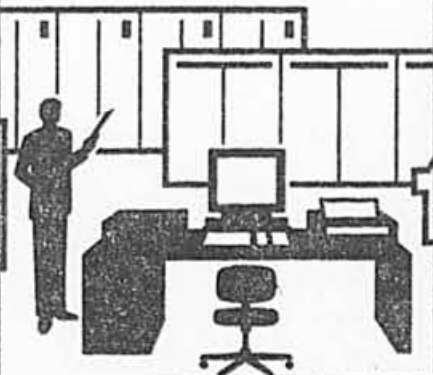
M. Séguin est d'ailleurs invité au conseil exécutif de la CSN, qui se tiendra fin août à Bromont.

La Commission des relations de travail est formée en vertu de la Loi 30, votée l'hiver dernier à l'Assemblée nationale.

**C&C** Computers and Communications

**Lequel est un NEC?**

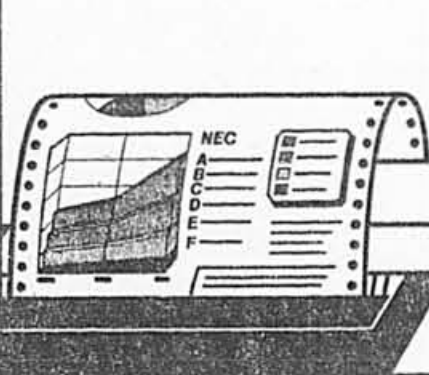
Des ordinateurs supérieurs, qui simplifient la vie des décideurs et transforment tout le travail du bureau. La grande magie de l'informatique intégrée!



Des puces qui ne sautent pas! Nous fabriquons nous-mêmes les semi-conducteurs et autres pièces électroniques qui équipent nos propres appareils. La qualité NEC fait donc partie intégrante de chacun d'eux.



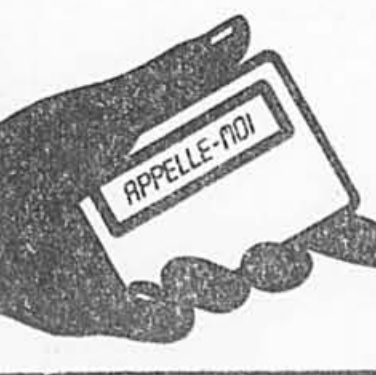
Vous pouvez lire les petits caractères comme les gros. Avec nos imprimantes par points, la qualité d'impression fait toujours impression!



Du travail qui roule bien! Nos téléphones mobiles sont petits et dotés d'une foule de caractéristiques pratiques.



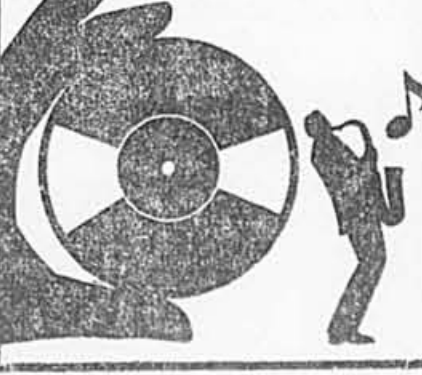
Restez branché! Voici des téléavertisseurs de poche qui font plus que vous avertir: ils vous donnent le message en vibrant discrètement.



Des téléviseurs couleur et des magnétoscopes à la fine pointe de la fidélité. Première qualité et haute résolution maintenant disponibles dans votre maison. De quoi vous en mettre plein les yeux!



Notre équipement audio comprend les meilleurs lecteurs de cassettes, syntonisateurs et amplificateurs. Chez NEC, on connaît la musique!



Des fibres minuscules qui communiquent en grand! Notre technologie de fibres optiques permet de transporter toutes sortes de formes de communication — par la voix, par les données, par les textes et par les images.



## L'agence spatiale: «Toujours pas de désision»

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Toujours pas de décision sur l'agence spatiale, a répété hier pour la centième fois le ministre Robert de Cotret.

«Je serai l'homme le plus heureux du monde le jour où je pourrai annoncer où sera installée la nouvelle agence», a déclaré en conférence de presse le ministre, qui a par ailleurs refusé de dire si la question sera abordée à la réunion du comité des priorités du cabinet, qui se tient vendredi et samedi au lac Meach, dans la Gatineau.

M. de Cotret refuse depuis des mois de dire à quel moment une décision sera enfin annoncée concernant sur la mise sur pied de l'agence, que se disputent Montréal et Ottawa.

La conférence de presse tenue hier par M. de Cotret était destinée à confirmer la participation, dans le cadre du programme Eureka, de la société ontarienne Zenon Environmental à un important projet de recherche européen dans le domaine de l'épuration des eaux.

Ottawa apportera à Zenon une contribution remboursable de \$4,6 millions en vertu du Programme de recherche des possibilités technologiques en Europe (PRPTE), a indiqué M. de Cotret, qui est ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie.

La compagnie Zenon, basée à Burlington en Ontario, sera associée aux sociétés Lyonnaise des Eaux, une multinationale française œuvrant dans le domaine de l'épuration des eaux municipales, et de Danske Sukkerfabriker, une entreprise danoise spécialisée dans la technologie alimentaire.

Les trois sociétés mettront au point des membranes électroniques, semblables à des microplaquettes, qui serviront à l'épuration des eaux et au traitement des eaux usées. La durée du projet est de quatre ans.

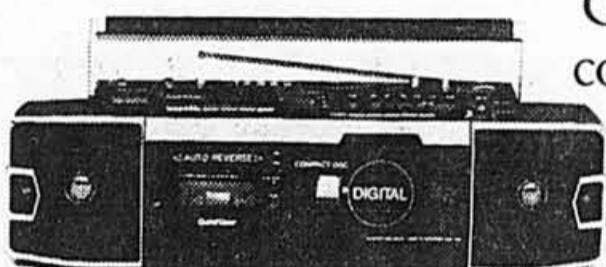
Le programme Eureka a été mis sur pied en 1985 par 17 pays européens. Il vise à favoriser les projets de recherche multinationaux civils dans différents domaines de technologie avancée. Le PRPTE, qui existe lui aussi depuis 1985, dispose d'un budget annuel de \$20 millions.

Il s'agit d'une entreprise spécialisée dans la recherche sur les membranes et la mise au point de systèmes de purification des eaux. Les membranes sont des matières complexes comportant des pores de dimensions moléculaires qui peuvent être spécialement façonnées pour retirer de l'eau toutes les impuretés désirées.

Il s'agit d'une technologie révolutionnaire dont les coûts sont toutefois nettement supérieurs aux techniques actuelles de dépollution. L'un des objectifs du projet européen sera justement de faire en sorte que cette nouvelle technologie soit moins dispendieuse.

# La technologie Goldstar défie les proverbes.

Il y a un proverbe bien connu qui dit : "Tout ce qui peut aller mal ira mal". Mais la philosophie Goldstar affirme : "Tout ce qui peut aller mal doit être vérifié et corrigé avant d'être livré".



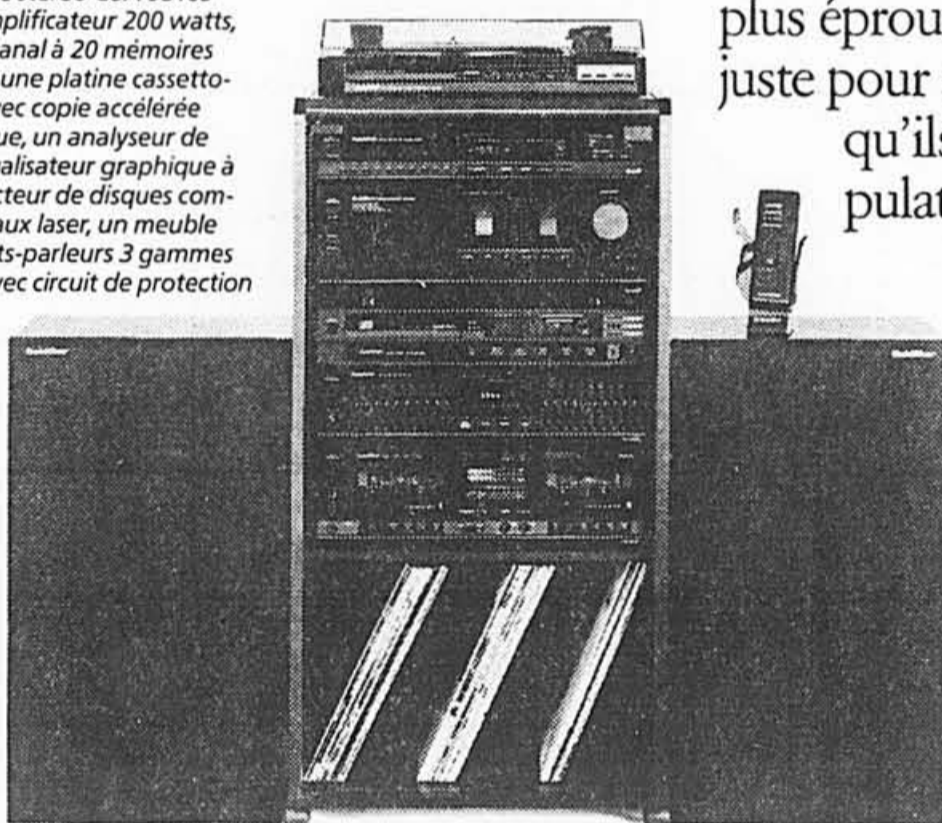
Le module sonore portatif PCD-N31 comprend un lecteur de disques compacts intégré, un cassetophone à inversion de marche automatique, un égalisateur graphique incorporé, une alimentation électrique trois courants et un sélecteur de canal à 16 mémoires programmables.

Goldstar fait appel aux contrôles électroniques les plus élaborés pour garantir que tout ira bien. Et ça aussi c'est bien connu. Des lasers qui inspectent chaque

millimètre de micro-circuit. Des robots qui assemblent et contrôlent des appareils aussi complexes qu'un magnétoscope comprenant plus de 5 000 composantes de haute précision.

Nous soumettons même nos produits aux températures extrêmes et aux vibrations les

La chaîne stéréo GSA-9310S comprend un amplificateur 200 watts, un sélecteur de canal à 20 mémoires programmables, une platine cassetophone double avec copie accélérée et lecture continue, un analyseur de spectre audio/égalisateur graphique à 20 bandes, un lecteur de disques compacts\* à 3 faisceaux laser, un meuble élégant, des hauts-parleurs 3 gammes polypropylène avec circuit de protection intégré, et une platine tourne-disque haut de gamme.

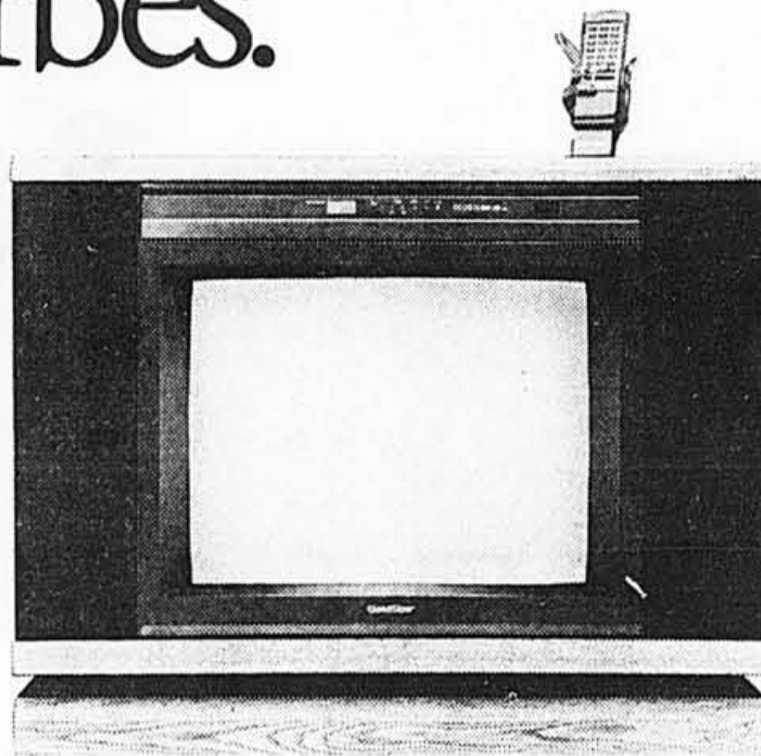


Selon l'inventaire disponible. \*Lecteur de disques compacts en option

plus éprouvantes, juste pour s'assurer qu'ils survivront à des années de manipulation et de fonctionnement.

Car chez Goldstar, nous croyons que plus nous passons de temps à tester nos produits, plus ils passeront de temps avec vous.

**GoldStar**  
Quand l'électronique se fait brillant™



Le moniteur couleur CMT-2615 vous offre une image plus claire grâce à un tube-écran carré de 28 pouces, un son stéréo intégral et un sélecteur de fréquence à synthétiseur avec affichage sur écran.



Le magnétoscope GHV-5210M est équipé en stéréo Dolby avec affichage complet à l'écran et automatisme intégral.

**Que la force soit avec vous !** Les ordinateurs NEC savent associer la puissance et la souplesse, pour vous offrir la haute résolution et la vitesse.

**Voici un ordinateur transportable que l'on peut poser sur les genoux.** Léger et multivitesse, il demeure champion de sa catégorie. Essayez, c'est l'adopter !

**Les téléconférences quelle que soit la distance !** Le mariage des ordinateurs et des télécommunications NEC vous offrent un monde d'efficacité sur un plateau.

**Nos télécopieurs assurent la transmission rapide et la réception par téléphone de textes imprimés et de graphiques de qualité, tout en demeurant de faible encombrement.**

**Les clés d'un système informatique de gestion complet.** Les systèmes de téléphone à clés sont si adaptables qu'ils peuvent s'intégrer à n'importe quel genre de commerce... et vous offrir la clef des champs !

**Nos satellites de communication transmettent des nouvelles du monde entier aux Canadiens.** Et nos systèmes radio à ondes courtes relient entre elles, à travers l'univers, les grandes corporations.

La société NEC est fière de commanditer les grandes rencontres sportives internationales, telles que la Coupe de la fédération 1987 à Vancouver, C.B., la Coupe Davis, la série mondiale de golf NEC et le fameux Everton Football Club de la ligue anglaise.

## Tous.

La société NEC compte parmi les plus importants fabricants d'ordinateurs et de systèmes de communication du monde. NEC, en bénéficiant de l'intégration constante des technologies modernes, s'efforce d'être constamment présente avec toutes sortes d'appareils à tous les niveaux de votre vie. Et ceci n'est qu'un début, car dans le monde des communications, il y en a...

**Toujours plus avec NEC.**

**NEC**



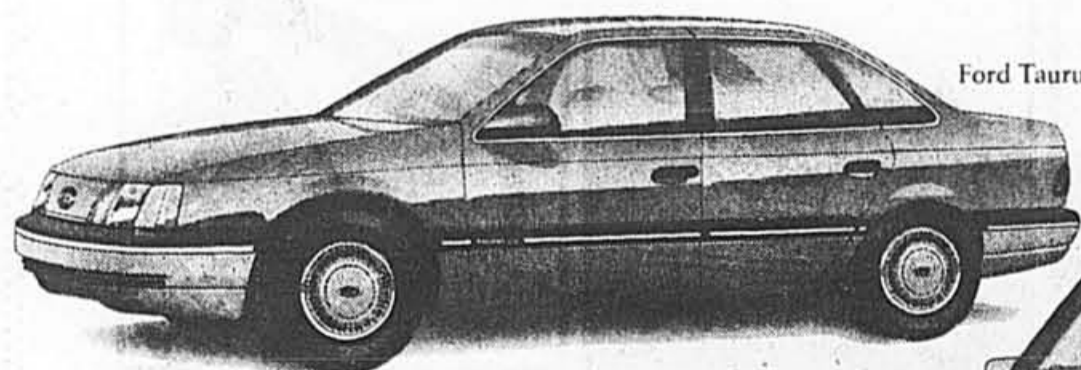
JUSQU'À **10000** \$ COMPTANT\*

PLUS

**UN CLIMATISEUR  
SANS SUPPLÉMENT**

SUR CERTAINS MODÈLES.†

	REMISE DE 500 \$*	REMISE DE 750 \$*	REMISE DE 1 000 \$*	PLUS CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT†
Ford Escort		L/GL	EXP/GT	
Mercury Tracer	L		GS/LS	
Ford Tempo	Modèles 2 portes			Tous les modèles
Mercury Topaz	Modèles 2 portes			L/GS/XR5/LS
Ford Taurus		Tous les modèles		L/GL
Mercury Sable		Tous les modèles		GS
Fourgonnette Aerostar	Tous les modèles			
Ford Ranger		Tous les modèles		XLT
Ford Bronco II			Tous les modèles	Tous les modèles
Ford Pick-up Série F avec boîte manuelle	Tous les modèles			XL/XLT Lariat



Ford Taurus GL



Mercury Tracer LS



Ford Ranger XLT

\*L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles neufs 1987-88 ci-dessus mentionnés. À l'exception des modèles Escort L, GL et GT 1988. L'offre de remise en argent sur les pick-up Série F ne s'applique qu'aux modèles équipés d'une boîte manuelle. Vous pouvez conserver la remise en argent ou l'utiliser sur votre transaction. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez le concessionnaire. Cette offre est d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.



La qualité passe avant tout.

†Le climatiseur sans supplément est disponible à l'achat au détail des modèles 1988 sélectionnés suivants: Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Ranger, Bronco II et pick-up Série F équipés d'un Groupe Valeur Plus correspondant. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. La taxe fédérale d'accise de 100 \$ sur les climatiseurs n'est pas comprise.